

## Coup de pouce Apprentissage : Nouvelle mesure d'aide « TPE jeune apprenti »



Dans le cadre du plan de mobilisation sur l'apprentissage, de nouvelles mesures en faveur du développement de l'apprentissage ont été annoncées en ce début juillet et notamment une aide spécifique nommée « TPE jeune apprenti » très appréciée pour les entreprises artisanales.

Cette aide forfaitaire financée par l'Etat (dont le montant est de 368€ par mois correspondant à la rémunération légale versée à l'apprenti et comprenant les charges sociales) concerne les entreprises ayant moins de 11 salariés avec l'ambition de recruter un apprenti mineur (à la date de signature du contrat) après le 1er juillet 2015.

Cette incitation financière sera cumulable avec les aides existantes : prime apprentissage d'un montant minimum de 1000€ dans les entreprises de – de 11 salariés, aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire d'un montant minimum de 1000€ dans les entreprises de – de 250 salariés, crédits d'impôts. Aucune démarche complexe pour l'employeur, il lui suffit d'embaucher un jeune pour en bénéficier.



Cette réforme, nécessaire pour favoriser le nombre d'apprentis dans les entreprises artisanales de petite taille, est saluée par la **Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Nous constatons depuis quelques années un fléchissement du nombre de contrats d'apprentissage dû notamment à la frilosité des chefs d'entreprise. Avec huit implantations de Gap à Toulon et de Digne à Avignon, **l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat** propose des formations de qualité sur tout le territoire et forme un apprenti sur cinq en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

+ d'info sur [www.urma-paca.fr](http://www.urma-paca.fr) | #choisirapprentissage

### Contacts presse :

- Roland Le JOLIFF** – [r.lejoliff@cmar-paca.fr](mailto:r.lejoliff@cmar-paca.fr) - 06 69 22 44 92
- Michaël VIDEMENT** – [m.videment@cmar-paca.fr](mailto:m.videment@cmar-paca.fr) – 04 90 80 65 43
- Marge VANDENDRIES** – [m.vandendries@cmar-paca.fr](mailto:m.vandendries@cmar-paca.fr) - 04 91 32 24 76

